

5.1 Articuler emploi et famille

À nombre d'enfants mineurs au domicile donné, le **taux d'emploi** des mères est plus faible lorsque l'un d'entre eux est âgé de moins de trois ans. Cet écart est plus marqué à partir de deux enfants pour les couples et pour les familles monoparentales, indépendamment du nombre d'enfants. Ainsi, en 2015, 63 % des mères en couple ayant deux enfants dont un, au moins, a moins de trois ans sont en emploi, contre 83 % si les deux ont plus de trois ans (et l'un au moins, moins de 18 ans). Lorsqu'elles travaillent, les premières sont aussi plus souvent à temps partiel que les secondes (47 % contre 32 %).

Pour les pères en couple, le taux d'emploi varie peu avec le nombre et l'âge des enfants. Il s'élève au moins à 86 %, quelle que soit la situation familiale, sauf pour les pères de trois enfants ou plus dont l'un a moins de trois ans (80 %). Seulement 4 % des pères en emploi travaillent à temps partiel (contre 33 % des mères) et ce taux varie peu selon la configuration familiale.

Près de la moitié des mères à temps partiel le sont pour s'occuper de leurs enfants (ou d'un autre membre de la famille), contre à peine un père à temps partiel sur cinq ; la majorité d'entre eux le sont parce que leur emploi actuel ne leur permet pas de travailler davantage.

En 2013, 61 % des enfants de moins de trois ans sont **gardés à titre principal** par leurs parents, soit 9 points de moins qu'en 2002. Sur cette période, l'implication des pères, même si elle reste très inférieure à celle des mères, a progressé. Ainsi, en 2013, 20 % des enfants sont gardés à titre principal par leur père, soit seul, soit conjointement avec leur mère, contre 15 % en 2002. La différence d'implication entre les hommes et les femmes s'est nettement réduite car, dans le même temps, la part des enfants gardés à titre principal par leur mère (seule ou conjointement avec leur père) est passée de 68 % à 57 %.

La garde principale par les parents n'implique pas systématiquement un arrêt d'activité de l'un d'entre eux : ils peuvent avoir des caractéristiques d'emploi qui leur permettent d'être davantage disponibles que les autres parents en semaine (travail à domicile, horaires décalés, etc.).

En 2010, le temps quotidien consacré aux enfants est, pour les hommes comme pour les femmes, plus de deux fois plus élevé dans les familles avec au moins un enfant de moins de trois ans. L'implication des pères dans cette situation est plus forte lorsque leur conjointe est en emploi (35 à 40 minutes de plus), mais les mères consacrent tout de même 1h10 de plus que les pères à leurs enfants quand elles ont un emploi (2h30 de plus lorsqu'elles sont sans emploi). Lorsque tous les enfants ont trois ans ou plus, les pères leur consacrent 30 minutes en moyenne quotidiennement, quelle que soit la situation professionnelle de leur conjointe. Les mères dans ce cas s'en occupent 20 minutes de plus que les pères lorsqu'elles travaillent à temps plein, 45 minutes de plus lorsqu'elles sont à temps partiel et 1h10 de plus lorsqu'elles sont sans emploi. En particulier, les mères accompagnent plus souvent les enfants à l'école et sont davantage présentes à leur retour au domicile. Six enfants de maternelle sur dix sont ainsi accompagnés par leur mère, deux sur dix par leur père et un sur dix par leurs deux parents alternativement.

Plus généralement, les contraintes de conciliation entre les sphères domestique et professionnelle reposent d'abord sur les femmes. Comparées aux mères sans emploi, les mères qui occupent un emploi à temps plein effectuent deux heures de moins de tâches ménagères quotidiennes. Que l'un des enfants ait moins de trois ans ou non, les pères dont les femmes travaillent contribuent à peine plus aux tâches ménagères que les pères dont les femmes sont sans emploi. Même lorsqu'elles exercent un emploi à temps plein, les mères consacrent deux heures de plus que les pères chaque jour aux activités domestiques et parentales.

Les inégalités entre femmes et hommes se sont toutefois légèrement réduites entre 1999 et 2010 : le temps domestique des mères a baissé de 31 minutes par jour en moyenne tandis que celui des pères a augmenté de 19 minutes. Les femmes ont surtout revu à la baisse le temps consacré aux tâches ménagères tandis que les hommes passent davantage de temps avec leurs enfants. ■

Définitions

Taux d'emploi : voir *fiche 3.2*.

Mode de garde principal : mode de garde dans lequel l'enfant passe la plus longue durée du lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures.

Pour en savoir plus

- « Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants en 2013 », *Études et Résultats* n° 896, Drees, octobre 2014.

Articuler emploi et famille 5.1

1. Taux d'activité, taux d'emploi et temps de travail selon le sexe, la situation familiale et l'âge des enfants en 2015

en %

	Femmes			Hommes		
	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de temps partiel parmi les femmes en emploi	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de temps partiel parmi les hommes en emploi
Couple avec enfant(s)	80	73	33	94	87	4
1 enfant de moins de trois ans	80	71	23	96	86	5
1 enfant âgé de trois ans ou plus	85	79	29	92	86	3
2 enfants, dont un au moins de moins de trois ans	68	63	47	94	87	5
2 enfants âgés de trois ans ou plus	88	83	32	96	91	4
3 enfants ou plus, dont un au moins de moins de trois ans	42	37	52	92	80	8
3 enfants ou plus âgés de trois ans ou plus	74	66	45	93	86	5
Famille monoparentale	78	64	30	91	80	5
1 enfant de moins de trois ans	60	40	25	n.s.	n.s.	n.s.
1 enfant âgé de trois ans ou plus	86	73	28	89	78	5
2 enfants ou plus, dont un au moins de moins de trois ans	43	27	50	n.s.	n.s.	n.s.
2 enfants ou plus âgés de trois ans ou plus	80	65	31	96	86	4
Ensemble	79	72	33	94	87	4

Champ : France, femmes et hommes âgés de 15 à 64 ans, vivant avec au moins un enfant de moins de 18 ans.

Lecture : 80 % des mères vivant en couple avec un enfant de moins de 3 ans sont actives et 71 % sont en emploi. Parmi ces dernières, 23 % travaillent à temps partiel.

Source : Insee, enquête Emploi 2015.

2. Mode de garde principal des enfants de moins de 3 ans du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h

en %

	2002	2007	2013
Parents	70	63	61
Le père seul la majeure partie du temps ¹	2	2	4
La mère seule la majeure partie du temps	55	47	41
Les deux parents ensemble la majeure partie du temps	13	14	16
Grands-parents ou autres membres de la famille	4	4	3
Assistant(e) maternel(le) agréé(e)	13	18	19
Établissement d'accueil du jeune enfant (crèche, halte-garderie, etc.)	9	10	13
Autres (dont école) ²	4	5	5
Ensemble	100	100	100

1. La majeure partie du temps passé avec les parents est passée avec le père seul, sans la mère.

2. Garde à domicile, école, assistant(e) maternel(le) non agréé(e), ami, voisin, baby-sitter ou autre personne extérieure à la famille, jardin d'enfants, garde périscolaire, centre de loisirs ou établissement spécialisé.

Champ : France métropolitaine, enfants de moins de 3 ans.

Source : Drees, enquêtes Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2002, 2007 et 2013.

3. Temps domestique quotidien selon la situation familiale et l'emploi des femmes en 2010

	Ensemble		Tâches ménagères		S'occuper des enfants du ménage		Évolution de l'ensemble par rapport à 1999 (en minutes)	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Famille monoparentale	4h15	n.s.	3h02	n.s.	1h13	n.s.	- 31	n.s.
Couple avec au moins un enfant âgé de moins de 3 ans	6h16	2h33	3h14	1h15	3h02	1h18	- 6	32
Femme sans emploi ¹	7h50	1h59	4h20	1h05	3h30	0h54	25	14
Femme à temps partiel	5h29	2h46	2h47	1h18	2h42	1h28	6	43
Femme à temps plein	4h57	2h57	2h14	1h22	2h43	1h35	- 18	36
Couple avec enfant(s) âgé(s) de 3 ans ou plus	4h28	1h42	3h16	1h09	1h12	0h33	- 38	15
Femme sans emploi ¹	6h17	1h38	4h34	1h04	1h43	0h34	- 33	23
Femme à temps partiel	4h33	1h43	3h15	1h10	1h18	0h33	- 11	16
Femme à temps plein	3h34	1h42	2h40	1h10	0h54	0h32	- 21	7
Ensemble des parents	4h47	1h55	3h13	1h12	1h34	0h43	- 31	19

1. Femme au chômage ou inactive, hors étudiante et retraitée.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 64 ans, hors étudiants et retraités, avec au moins un enfant mineur dans le ménage.

Lecture : en 2010, les hommes en couple avec un enfant de moins de 3 ans consacrent 2h33 par jour aux tâches ménagères et parentales. C'est 32 minutes de plus qu'en 1999.

Note : les tâches ménagères comprennent les activités de cuisine, vaisselle, ménage, linge (y.c. couture), les tâches administratives, les courses et l'entretien divers.

Source : Insee, enquêtes Emploi du temps 1998-1999 et 2009-2010.